

Les Servitudes d'Utilité Publique

Type	Intitulé	Servitude	Institution
A7	Forêt de protection	Classement comme forêt de protection du massif forestier du Rouvray	Décret du 18 mars 1993
AC1	Protection des monuments historiques	Grotte préhistorique, lieu-dit Bois des Côtes de Seine	Classé par AP du 11.05.1959
AC1	Protection des monuments historiques	Manoir de la Chapelle (puits, dans le parc)	Classé par AP du 30.08.1946
AC1	Protection des monuments historiques	Vestiges de constructions gallo-romaines, dites de la Mare du Puits	Classés le 09.11.1922
AC2	Protection des monuments et sites protégés	CD.18 de Rouen à la Haye Malherbe appelé Route des Roches	Inscrit par arrêté ministériel du 03.07.1974
AC2	Protection des monuments et sites protégés	Roches et falaises d'Orival	Inscrit par arrêté ministériel du 01.03.1934
AS1	Protection des captages d'eau potable	Captage d'Oissel, au lieu-dit "La Perreuse". Indice BRGM 100.5.554	AP du 01.07.1991 et arrêté de prorogation de AP du 28.06.1996
AS1	Protection des captages d'eau potable	Captage d'Oissel, au lieu-dit "Vallon du Catelier". Indice BRGM 99.8.349	
EL11	Voies express et déviations	RN138 entre la Bretelle de l'A13 et RN338	Décret du 28.10.1974
EL11	Voies express et déviations	CD18E entre l'A13 et le CD18	*
EL11	Voies express et déviation	Déviations de Grand Couronne (RN138)	*
EL3	Halage et marche à pied	La servitude relative au halage et marche à pied	Arrêté ministériel du 30.04.1847
I1	Pipe-line d'hydrocarbure	Pipe-line d'hydrocarbure Sté TRAPIL Tronçon La Londe-La Neuville Chant d'Oisel	
I1	Pipe-line d'hydrocarbure	Pipe-lines Le Havre-Paris de la Sté TRAPIL n°1-2 et 3	Décrets du 07.05.1951, 01.02.63, 05.08.1964
I3	Canalisation de gaz	Canalisation de distribution de gaz	Lois des 15.06.1906 – 13.07.1925 – 08.04.1946
I4	Lignes électriques	Ligne Cléon. Saint Etienne du rouvray. 90KV	DUP du 27.05.1986
I4	Lignes électriques	Ligne Grand-Couronne – Saint Etienne du Rouvray. 2x225KV	
I4	Lignes électriques	Ligne Manoir - Cléon (Rougemontier)	DUP du 08.04.1987
I5	Canalisation de produits chimiques	Canalisation de produits chimiques	
PT1	Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques	Centre radio-électrique de Rouen – Grand-Couronne	Décret du 10.03.1971
PT1	Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques	Grand Couronne – Les Essart	Décret du 25.01.1961
PT2	Protection des transmissions radio-électriques contre les obstacles	Faisceau hertzien Grand-Couronne – Le Mesnil-Esnard	Décret du 26.05.1972
PT2	Protection des transmissions radio-électriques contre les obstacles	Faisceau hertzien Rouen – Terrain militaire du Rouvray. Vernon – Carrière de Mortagne	Décret du 29.12.1976
PT2	Protection des transmissions radio-électriques contre les obstacles	Faisceau hertzien Rouen – Caserne Phillipon. Rouen – Terrain militaire du Rouvray	Décret du 21.12.1976
PT2	Protection des transmissions radio-électriques contre les obstacles	Faisceau hertzien Rouen – Terrain militaire du Rouvray.	Décret du 21.12.1976
T1	Voies Ferrées	Ligne de Chemin de fer Paris – Le Havre	Loi du 15.07.1845
		Plan d'exposition aux risques naturels et prévisibles	AP du 28.06.1944